

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 15

**Artikel:** La pervenche et sa marraine  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205903>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DE L'HISTOIRE ANCIENNE

QUELQU'UN demandait un jour à Jules Simon s'il y avait encore des nobles en France.

« Aussitôt, dit le célèbre philosophe, j'ouvre le dictionnaire de l'Académie pour savoir ce que c'est qu'un noble, et j'y trouve cette définition :

« Qui, par droit de naissance ou par lettres du prince, fait partie d'une classe distinguée dans l'Etat. »

« Je cherche maintenant s'il y a une classe distinguée dans l'Etat. Je n'en trouve nulle part aucune trace. Au contraire, je vois l'égalité proclamée partout. Mêmes tribunaux, mêmes pénalités, mêmes impôts, même admissibilité à tous les emplois. Je cherche à la loupe la trace d'une distinction quelconque entre un citoyen et un autre, et malgré mes efforts et ma bonne volonté, il m'est impossible de la découvrir. Nous avons tous un acte de naissance qui nous donne la qualité de Français, avec les conséquences qui en découlent. Il nous donne aussi le droit de porter le nom de notre père, quand notre père a eu la bonté de se faire connaître. Il ne fait aucune différence entre un enfant naturel et un enfant légitime. Le bâtard et le fils de M. le duc sont des Français l'un et l'autre. Ils sont tout cela et ne sont que cela. Je ne vois pas même que les lettres du prince, c'est-à-dire pour le moment, des lettres de M. Carnot, puissent y rien changer, car il ne peut introduire personne dans une classe distinguée de l'Etat, puisqu'il n'y a même plus de classes. Il y a des classes pour les enfants : la seconde, la troisième, la quatrième, la classe de rhétorique, la classe d'histoire ; mais pour les grandes personnes il n'y en a plus. On dit encore quelquefois : les classes dirigeantes, les classes laborieuses. Ce sont de vieilles locutions qui se rapportent à un ordre de choses abolis. Il y a des individus dirigeants. M. Carnot, M. Thivrier sont, à des degrés fort divers, des individus dirigeants, parce qu'ils ont été élus pour cela. Mais l'élection leur donne une fonction sans leur conférer aucun privilège, et surtout sans les introduire dans aucune caste particulière ou « classe distinguée ».

« Les castes et les classes appartiennent désormais à l'histoire ancienne et n'ont plus de sens dans l'histoire contemporaine. »

## EN SEMAINE SAINTE

C'EST l'habitude, on le sait, en certains pays, d'organiser, durant la semaine sainte, des spectacles rappelant les scènes de la Passion.

Dans une petite bourgade de Bretagne, on ne jouait la tragédie qu'une fois l'an, à ce moment-là ; aussi était-ce une grande solennité. Les acteurs étaient toujours les mêmes ; tout comme à la Comédie-Française, il y avait des « chefs d'emploi » qui ne lâchaient pas leurs rôles. Quand l'un d'eux venait à mourir ou à se retirer pour une raison ou pour une autre, son remplacement était toute une affaire. On convoquait les gros bonnets du village et des environs, puis gravement, longuement, on discutait les titres et les mérites des postulants.

On pense bien que ce n'était pas chose facile que d'apprendre un rôle pour des acteurs qui, la plupart du temps, ne savaient pas lire. Aussi l'on répétait d'arrache-pied toute l'année.

Dans le mois qui précédait la représentation, les acteurs se réunissaient chaque semaine, en costume, et ils s'en allaient quêter de ferme en ferme pour couvrir les frais de la représentation. Ceux-ci payés, le surplus se partageait entre les interprètes.

Les rôles de femmes étaient d'ordinaire les mieux rétribués. Cependant deux rôles primaient tous les autres et recevaient la princi-

pale rémunération : celui de Jésus-Christ et celui du démon, la part de Dieu et la part du diable !

## Un rôle ingrat.

Saint Damien, dans *Saint Cosme et saint Damien*, recevait aussi une haute paye parce qu'il était écartelé. Cet écartèlement était le clou de la représentation. On amenait quatre forts chevaux, auxquels on attachait le patient par les quatre membres. Puis quatre bourreaux montaient en selle et partaient au galop. On les avait perdus de vue, mais on les entendait encore, quand les cordes commençaient à se raidir. Vous jugez de l'émotion. A ce moment, trois affidés coupaient trois cordes et l'infortuné saint Damien était emporté par celle qui était restée intacte.

Le mérite de l'acteur consistait à se laisser traîner jusqu'à ce qu'on criât de tous côtés : « Assez ! assez ! coupez la corde ! » Lui, tout ensanglanté, mais très ferré sur le point d'honneur, répondait : « Encore ! encore ! » A peine détaché, on l'entourait, on le félicitait et il courait jusqu'au théâtre où il s'étendait de toute sa longueur en qualité de supplicé, tandis que les anges lui chantaient un cantique.

## Le rôle du Christ.

Le rôle de Jésus Christ n'était ni moins dangereux ni moins fatigant quand l'acteur était résolu et courageux.

« A Neriennec, il y avait un fort beau calvaire, avec trois statues, Jésus-Christ et les deux larrons, tous les trois en bois, de grandeur naturelle. La tragédie se jouait devant le calvaire, entre la messe et les vêpres, le cortège arrivait, Jésus-Christ portant sa croix.

On enlevait la statue du Christ de la croix. On attachait à sa place, par les mains et par les pieds, l'acteur qui faisait le rôle et on le laissait là, tandis qu'on allait chanter les vêpres. L'abbé les abrégait le plus possible, car, malgré toutes les précautions prises, cette position des deux bras devenait pénible à la longue et même dangereuse.

On raconte qu'au moyen-âge quelques naïfs interprètes poussèrent le fanatisme religieux ou la conviction jusqu'à se faire crucifier réellement.

## LA PERVENCHE ET SA MARRAINE

LA pervenche, cette fleur ravissante de la saison d'avril, est connue comme la fleur de prédilection de J.-J. Rousseau. La popularité dont jouit cette plante a grandi sous l'égide du philosophe de Genève. Mais la charmante fleur bleue a une patronne qu'on ne soupçonne guère, patronne illustre et de haute lignée : M<sup>me</sup> de Sévigné.

Le grand écrivain épistolaire avait pour la pervenche une affection toute particulière. Elle en parle dans ses lettres à M<sup>me</sup> Grignan et lui recommande de prendre bien soin des plates-bandes de pervenches qu'elle a plantées dans sa campagne de Belle-Ombre, à Marseille.

M<sup>me</sup> de Sévigné se plaisait à cultiver à Belle-Ombre, comme au château de Grignan, dans la Drôme, ses chères pervenches bleues, mais surtout les pervenches roses originaires des Antilles.

Sur le penchant des coteaux, dans les prairies, sur le bord des ruisseaux ombragés, voyez-vous cette plante aux feuilles luisantes, d'un vert foncé, et un peu cordiformes ? Ses fleurs sont grandes, d'un beau bleu clair et portées sur des pédoncules courtes et solidaires ; c'est la pervenche !

Elle fleurit depuis mars jusqu'en juin. Dans les pays méridionaux elle fleurit en octobre et en janvier. Cultivée dans les jardins, elle produit des variétés à fleurs doubles, blanches, diversement panachées de blanc, de jaune ou de jaune blanchâtre.

Les architectes des pays font de la pervenche le sujet le plus recherché de l'ornementation des haies et des massifs ombragés. Elle fait très bien sur les rocailles, sur les grottes, les cascades. On la cultive aussi dans les vases suspendus, où l'on entretient l'humidité, et elle décore de la sorte l'intérieur des villas.

La fleur de la pervenche n'a pas, comme celle de la violette, le parfum qui fait tant rechercher celle-ci ; mais, comme la violette, la pervenche est simple, modeste et appréciée pour la beauté et la précocité de sa fleur.

Cette plante herbacée a été usitée en médecine. On emploie encore ses jeunes pousses et surtout ses feuilles avant la floraison. Elles se dessèchent facilement et ne perdent rien de leurs propriétés astringentes, dues au tanin qu'elles contiennent.

Mais la pervenche a aussi des applications moins matérielles et plus poétiques. Regardée comme le symbole de l'innocence et de la pudeur, elle sert à parer la tombe de la jeune fille ; elle est aussi l'emblème de la fidélité, et on éparpille ses fleurs sous les pas des jeunes mariés à la sortie de l'église.

Les étymologistes prétendent que son nom vient du latin : *pervinco* (je surmonte). Elle serait ainsi nommée à cause de ses vertus médicales.

## LE REVENANT DE SCARLENS

EN l'an de grâce 1866, le village de Scarlens, dans le Gros-de-Vaud, fut témoin de manifestations mystérieuses qui se déroulèrent dans une petite maison un peu isolée. Masquée, dans sa partie orientale, par un monticule peu élevé, rendue un peu sombre par un bois-tailli qui l'ombrage au septentrion, cette habitation offre néanmoins un aspect des plus riant et des plus poétiques. Son air propre, ses contrevents d'un vert céladon, sa petite terrasse sur laquelle s'épanouissent de luxuriantes roses, le kiosque enguirlandé où s'abrite un banc rustique, tout enfin semble révéler au passant que cette demeure doit être l'habitation de son Excellence rarissime Messire Bonheur.

Cependant, au moment où commence notre histoire, les charmes exubérants de la nature sont ensevelis sous une épaisse couche de neige que la froide bise de ventôse chasse avec violence.

Sur la route silencieuse, les naturels précipitent leur allure et se hâtent de rentrer au foyer bien chaud. Seul, le vieux Dupraz, le vacher de la Tuilière, revient de la laiterie de son même pas machinal et quasi automatique, sous la morsure duquel la neige crisse lamentablement. Par intervalles s'élève le lugubre glapissement de quelque chien de ferme, et dans la nuit profonde et noire, les coeurs se sentent saisis d'un inexprimable effroi.

« Deux reprises, le vieux clocher du bourg vient d'égrener ses dix coups dont l'écho sonore se perd dans la campagne déserte. Au village, on se couche de bonne heure ; aussi, les lumières s'éteignent-elles les unes après les autres, augmentant encore la densité des ténèbres et donnant l'illusion d'un calme plus grand et plus inquiétant encore. Une heure après, Jean de la Moilletaz, type né du pilier d'auberge, rentrait au logis après la fermeture du cabaret, lorsqu'il fut attiré par un bruit sourd paraissant provenir des combles de la maison en question.

Il s'arrête, interdit, ne sachant à quoi attribuer ce boucan insolite. Il se palpe, il se sent ; mais non, il n'est pas ivre, oh ! pour ça non ; ce n'est pas les quelques trois décis qu'il a partagés dans la soirée qui peuvent avoir annihilé à ce point ses facultés.

Alors, persuadé qu'il est en pleine possession de ses sens, Jean de la Moilletaz, en homme qui veut savoir, se rapproche du bâtiment pour se rendre compte ; mais voilà que le vacarme s'arrête et que tout retombe dans le plus profond silence. Jean attend quelques instants, l'oreille au vent, tel un renard aux écoutes. Derechef, les coups réguliers se renouvellent, semblables au bruit que font les fléaux s'abattant sur l'aire d'une grange.

Cependant, nulle lueur n'apparaît aux fenêtres. Jean voudrait appeler, mais il se remémore soudain les histoires abracadabrantes que le vieux *medze*